ADAPTATION A L'EMPLOI DES TECHNICIENS HOSPITALIERS ET DES TECHNICIENS SUPERIEURS HOSPITALIERS

STAGE OBLIGATOIRE (ARRETE DU 21 AOUT 2013)

Objectifs

Former les techniciens hospitaliers et les techniciens supérieurs hospitaliers, nouvellement nommés, aux spécificités de ce grade
Apporter une vision de toutes les possibilités de mobilités inter-métiers
Avoir une meilleure connaissance des activités exercées au sein de l'établissement sans toutefois rentrer dans des contenus techniques
Favoriser une mise en réseau

Programme

Connaître le cadre d'exercice des techniciens hospitaliers et des techniciens supérieurs hospitaliers

- Les missions de service public et organisation de l'offre de soin
- Organisation du secteur social et médico-social
- L'établissement FPH
- Les structures de coopérations
- Le statut des personnels FPH
- Organisation et fonctionnement des ESMS
- Règles de financement des établissements FPH
- Marchés publics

Techniques de management et de communication

- La gestion du temps
- Santé au travail
- Prévention des ATMP
- Le positionnement des acteurs, l'encadrement de proximité
- Techniques d'entretien
- Le tutorat
- Conduite de réunion
- Conduite de projet
- La formation tout au long de la vie
- Gestion des conflits
- Valoriser la qualité du travail
- Accompagner le changement

Connaissances techniques spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions

- Sécurité incendie
- Génie civil
- Matériovigilance
- Sécurité informatique
- Écologie hospitalière et développement durable
- Contraintes spécifiques aux services logistiques
- Les contrôles techniques obligatoires
- Les procédures d'évaluation de la qualité
- Sécurité des personnes et risques professionnels

Public

Techniciens hospitaliers et techniciens supérieurs hospitaliers nouvellement nommés

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques
Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences
Exercices d'application

Intervenants

Équipe pluridisciplinaire composée de formateurs professionnels dans le champ sanitaire, social et/ou médico-social

Sanction de la formation

Attestation individuelle de fin de formation

Modalités de formation

Calendrier 2023
Du 27 au 31 mars
20 et 21 avril
Du 02 au 05 mai
Du 05 au 09 juin
Du 11 au 15 septembre
05 et 6 octobre
Du 09 au 13 octobre (13:*matin*)

☑ inter APDHES

189 heures

4 850 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
earrenous@apdhes.fr

Référence

2.2.

APDHES CENTRE PIERRE VEAUX 2023

Bulletin d'inscription à retourner par e-mail : earrenous@apdhes.fr

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom d'usage : ..... Nom de famille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Fonction/grade : .....

Service : .....

Numéro de tél. : ..... Numéro de Fax. : .....

E-mail : .....

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR : .....

.....

Adresse complète : .....

.....

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE : .....

.....

Tél. : ..... Fax. : .....

E-mail (*adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action : .....

Date(s) de l'action : .....

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par ☐ OPCO ☐ Budget de l'établissement ☐ le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par ADPHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :